

« L'évolution du métier d'enseignant » : tel est le titre du "*livre vert*" rédigé par la commission POCHARD, du nom de son président, livre vert également appelé "*Rapport POCHARD*".

Peu après sa nomination comme ministre, Xavier DARCOS avait annoncé le lancement d'une concertation sur "*la revalorisation de la condition enseignante*".

Puis le terme de "*revalorisation*" a progressivement disparu du vocabulaire officiel. On se demande bien pourquoi.

Pour terminer, le thème principal du "*livre vert*" est davantage axé sur le métier que sur ceux qui l'exercent.

*

Une délégation de la FAEN a été auditionnée, le 10 octobre 2007 pendant plus d'une heure. Cette audition a été filmée et mise à disposition pour consultation sur le site Internet du ministère de l'Education Nationale.

La commission a ensuite poursuivi ses travaux, d'auditions en réunions, visites d'établissements et groupes de travail.

1 - Les principales analyses et propositions du "*livre vert*"

Les lignes qui suivent sont forcément subjectives puisqu'elles résultent de choix faits parmi les 271 pages du "*livre vert*".

En introduction, la commission se dit "*frappée par le professionnalisme et le dévouement d'ensemble des personnels enseignants et par l'exceptionnelle richesse de la ressource humaine mobilisée dans l'Education Nationale.*"

Elle souligne ensuite l'ampleur des défis pesant sur notre système éducatif puisque "*les signaux négatifs sur les performances de l'Ecole en France s'accumulent depuis des années*". Les résultats français sont obérés par le score (PISA) du noyau dur des élèves en échec scolaire.

Elle affirme également que "*Les enseignants restent fermement attachés à leur métier. Ils ne baissent pas les bras*" et que "***le pays peut toujours avoir confiance en ses enseignants ... alors qu'à l'évidence la difficulté d'enseigner n'a fait que croître***".

La commission fait également des observations sur la méthode :

- **l'importance du non-dit dans la gestion du système éducatif et des enseignants** ("*chacun est censé savoir ce qu'il doit faire sans que quiconque le*

lui précise. Il s'agit là d'un comportement général dans la fonction publique, mais accentué à l'Education Nationale").

- **la tendance à considérer comme établie quelque chose qui est loin de l'être complètement** (projet d'établissement, etc)

Et de recommander la vigilance sur ce divorce entre affichage et pratique réelle.

Elle a retrouvé des convergences entre ses constatations actuelles et des rapports anciens (Ribot de 1899 ! et Joxe de 1972).

Autres constats intéressants :

- **"la performance mesurable du système scolaire ne dépend pas que de ses seuls efforts. Le débat public ... voit très fréquemment l'école mise en cause pour des raisons qui la dépassent largement".**
- **"... en tout état de cause, un système scolaire est toujours et partout l'expression d'une société, et que par conséquent l'Ecole et la Nation entretiennent des rapports extrêmement étroits d'interdépendance permanente et profonde."**
- **"... le malaise de l'Ecole tient donc pour partie... au statut du savoir et de la culture dans la société française."**

Suivent ensuite différents chapitres concernant les enseignants, leurs conditions de travail, leur vie professionnelle, leurs rémunérations et la gestion de leurs carrières.

Faute de place et de temps nous ne pouvons ici les résumer, mais vous pouvez en prendre connaissance dans **le document joint**.

En lisant le chapitre sur **le "malaise" des enseignants vu par les intéressés**, vous constaterez qu'il confirme les analyses faites par le SNCL et le bien fondé des revendications du syndicat qui collent aux aspirations des professeurs.

2 – Les propositions de la commission

- a) **Laisser aux "établissements" scolaires une plus grande autonomie pédagogique**, tout en préservant des objectifs communs, dans l'organisation de la scolarité des élèves et pour l'organisation du travail (l'emploi du temps) des professeurs. Dans ce cadre, la commission propose de **donner plus de pouvoirs aux chefs d'établissements**.

Un renforcement de l'évaluation des établissements et des résultats des élèves devrait accompagner tout renforcement de l'autonomie.

- b) **Réaliser un inventaire de l'ensemble des activités et missions complémentaires** à l'acte d'enseigner pour en introduire la traduction juridique dans les statuts.

c) Dans le second degré, **annualisation de l'obligation de service d'enseignement** qui serait, de plus, **complétée d'heures obligatoires effectuées dans l'établissement** (travail en équipe, coordination, formation).

d) **Concernant le recrutement et la formation**, les réformes proposées sont lourdes de conséquences et parfois radicales.

- La 1^{ère} hypothèse se place **dans le cadre du maintien du système actuel des concours** en le faisant évoluer : regroupement des concours CAPET et CAPLP, **développement de la bivalence** (mentions complémentaires, CAPES bivalents), extension du champ des PLP vers les collègues.

S'y ajouterait la **déconcentration des concours avec affectation académique** (ça rappelle des souvenirs).

- **La 2^e hypothèse ferait carrément disparaître les concours.** Une formation disciplinaire et professionnelle (simultanées) déboucherait sur un Master professionnalisé d'enseignement.

Le recrutement s'effectuerait ensuite en fonction des besoins selon des modalités simplifiées.

e) **L'ouverture du recrutement** des enseignants à des adultes en cours de carrière et la **création d'un statut de professeurs associés** (partiellement professeurs).

f) **Une amélioration des rémunérations est préconisée** pour accompagner l'évolution de leur statut, selon les modalités suivantes :

- **un début de carrière mieux rémunéré,**
- **la possibilité de rémunérations supplémentaires** en contrepartie d'obligations de présence nouvelles, pour les enseignants volontaires et les nouveaux recrutés (déclinaison POCHARD du "travailler plus pour gagner plus"),
- **des possibilités de promotion nouvelles mais non précisées.**

g) **Une adaptation du mode d'évaluation** : un regard croisé du chef d'établissement et de l'inspecteur ; **l'expérimentation d'évaluations collectives** sur la base des résultats de l'établissement est préconisée.

h) Mais l'évolution pourrait aller beaucoup plus loin, jusqu'au **remplacement des corps (statuts) par des "cadres de fonction" plus larges.** On ne serait plus professeur des écoles, certifié ou PLP, mais enseignant en fonction dans une école, un collège ou un lycée professionnel, dans le cadre d'un contrat.

i) **Redéfinir les contours d'une fonction "Ressources humaines"** partagée entre l'enseignant et son institution, **rendre la formation continue obligatoire** et en faire un instrument de gestion des ressources humaines, **prendre en charge les enseignants en difficulté.**

j) **L'affectation des néo-titulaires ne devrait plus se faire dans les établissements difficiles.**

L'analyse et les commentaires du SNCL-FAEN :

Ce "*livre vert*" dresse un diagnostic de la situation actuelle des enseignants et de l'enseignement qu'il argumente et commente parfois, puis formule des propositions au ministre.

1 – Le diagnostic

Plusieurs des constats faits rejoignent nos analyses (fidèles lecteurs des publications du SNCL, vous les avez reconnus). **Nous saurons nous servir de cette caution**, dans les semaines et les mois à venir, auprès de nos interlocuteurs officiels.

Par contre, **nous sommes en désaccord complet avec certaines affirmations**, contenues dans ce livre vert, qui reposent sur des approximations ou globalisations hasardeuses. Il en va ainsi de l'affirmation que **les conditions de travail se seraient améliorées** en raison d'une baisse des effectifs des classes, que les enseignants de collège auront du mal à reconnaître, et qui occulterait tous les autres motifs d'aggravation.

2 – Les propositions

Partant de constats en majorité largement partagés, **on pouvait logiquement espérer des propositions plus en cohérence avec les analyses faites.**

Ce n'est malheureusement pas le cas et **nous notons des contradictions flagrantes** entre constats et propositions.

Bien sûr tout n'est pas à rejeter et certaines propositions correspondent à nos demandes (affectation des jeunes professeurs, prise en charge des enseignants en difficulté).

Mais il saute aux yeux que **la commission s'est placée d'emblée dans le politiquement correct du moment** (travailler plus pour gagner plus et fermer des postes).

A la lecture du rapport, la démission de Michel ROCARD qui avait publiquement déclaré qu'**une revalorisation de grande ampleur**, de l'ordre de celle faite en 1989 avec la création des hors-classes, était nécessaire prend un autre éclairage.

Où est la logique ?

- entre la **demande de davantage d'autonomie et de responsabilité des enseignants** et des équipes éducatives avec la proposition de donner davantage de pouvoirs aux seules équipes de direction ?
- entre la reconnaissance que la **difficulté d'enseigner n'a fait que s'accroître** et les propositions convergentes visant à **augmenter encore la charge de travail** ?
- entre la demande d'une **gestion plus personnalisée** de la masse des enseignants et **la fermeture de milliers de postes** des personnels administratifs qui les gèrent ?
- dans une comparaison de **l'évolution des salaires des enseignants** avec ceux des seuls autres fonctionnaires alors que **c'est l'ensemble de la fonction publique qui est déclassé** par rapport au secteur privé ?

Le SNCL exprime son désaccord

- **avec la balkanisation du corps professoral au collège** (agrégés, certifiés monovalents, certifiés bivalents, PLP, professeurs associés, contractuels, etc.),
- **avec l'imposition de la bivalence** qui ne peut fonctionner que sur la base du volontariat, avec une solide formation et une véritable valorisation financière,
- **avec l'hypothèse de la disparition des concours de recrutement et le report du recrutement après l'obtention du Master.**

L'Etat ferait certes de substantielles économies puisqu'il ne paierait de salaire qu'après le recrutement, les étudiants devant subvenir seuls à leurs besoins jusqu'à l'obtention du Master, sauf peut être ceux des milieux les plus défavorisés.

Mais un Master "*maison*" n'offrirait aucun débouché à ceux qui ne seraient pas recrutés comme enseignants.

- **La dénaturation ou la disparition des statuts** qui entraînerait davantage de déréglementation et rendrait les enseignants encore plus vulnérables face aux difficultés du métier.

Nous reviendrons plus en détail sur les propositions du "*livre vert*" dans nos prochains bulletins.

3 – Et maintenant ?

Pour les enseignants du second degré ; **ces propositions ne sauraient constituer une bonne base de négociation.**

Nous attendons du ministre de l'éducation nationale qu'il mette dans son "*livre blanc*" d'autres propositions, plus conformes aux aspirations des professeurs des collèges et des lycées, qu'il revalorise vraiment la fonction enseignante.

Aucun ministre ne peut espérer réformer en profondeur le système éducatif sur la base **d'un conflit majeur avec les enseignants.**